

La révolution avec un petit «r»



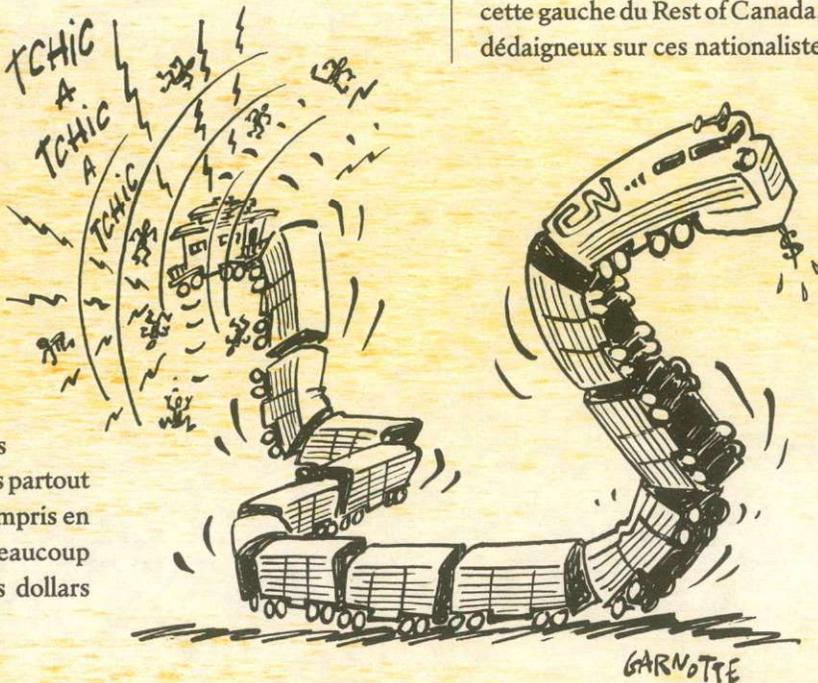
Un Canada dur d'oreille

Faudrait-il fermer le Parlement d'Ottawa? Il ne faut pas rire. La question s'est posée de la plus sérieuse des manières il y a quelques jours, quand était débattu à la Chambre des Communes le projet de loi de la ministre du Travail, Lucienne Robillard, visant à mettre fin à la grève du rail.

C'est le whip du gouvernement libéral, l'inénarrable Dan Boudrias, qui a semé l'émoi chez les démocrates de ce pays. Plus précisément chez les démocrates du Québec. Jusqu'à ce jour, le principal titre de gloire de ce monsieur Boudrias avait été d'être le membre le plus agressif du *Rat Pack*, à l'époque où les libéraux croupissaient dans leur rôle d'honorable opposition au gouvernement conservateur.

Chez les démocrates du Québec, en effet. Car il ne s'est trouvé personne, ailleurs qu'au Bloc québécois, pour trouver singulière l'extrême rapidité de la ministre Robillard et dangereux les arguments de M. Boudrias.

«C'est de la faute du Bloc québécois s'il en coûte \$18,200 l'heure pour siéger en fin de semaine afin d'adopter la loi spéciale», s'est plaint le whip pour qui, visiblement, la démocratie doit s'évaluer avec une calculette. Au fait, combien en a-t-il coûté à ce pays pour voler au secours de la pétrocratie en péril, dans ce désert arabique attaqué par Saddam Hussein? Une aventure qui s'est soldée par le renforcement du dictateur, par la misère du petit peuple et par la solidification de régimes qui financent les intégristes islamistes partout dans le monde, y compris en Algérie, où on tue beaucoup ces jours-ci avec les dollars du pétrole.



Que sont donc aujourd'hui ces coûts marginaux qui permettent de défendre le droit de grève, en regard des centaines de millions de dollars canadiens engloutis dans cette affaire?

«Il existe un courant de droite dans cette Chambre où il n'est pas politically correct de défendre le droit de grève. Il se trouvera au moins un parti pour défendre les travailleurs et ce sera nous autres», a courageusement affirmé Lucien Bouchard alors que tous les autres partis politiques, le monde des affaires et les médias s'acharnaient sur le Bloc québécois comme la petite vérole sur le bas clergé.

Même de grands syndicats comme les Travailleurs canadiens de l'automobile ont fait des appels du pied pour que la loi spéciale soit adoptée au plus coupant, because les usines d'automobiles qui risquaient de manquer de pièces.

Même le très vertueux NPD a joint sa voix au concert abrutissant réclamant que les trains roulent.

Sans nier qu'une grève ait des impacts négatifs, Lucien Bouchard ajoutait: «On a accepté ce droit en démocratie parce qu'on pense que c'est le seul moyen que les travailleurs ont d'exercer une pression pour avoir des conditions de travail.»

Au fait, où se trouvait pendant tout ce temps cette gauche du Rest of Canada, qui ne cesse de lever un nez dédaigneux sur ces nationalistes québécois qui, comme ils

s'en convainquent dans leurs colloques, prennent leur inspiration dans des valeurs de droite et n'attendent que le moment propice pour dévoiler leur véritable visage, qui ne saurait être que fasciste?

Je pense encore une fois à ce sanglot qui avait échappé à la Vierge, à Fatima, en 1917: «Pauvre Canada!» Et pourtant, elle n'avait encore rien vu...

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page Informatique
Jean Gladu
Jean-Pierre Paré

Rédaction
Robert Boucher
Michel Crête
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Jacinthe Pilon
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Photographes
Alain Chagnon
Michel Giroux
Hélène Rochon

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus: (514) 598-2233 1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de NOUVELLES CSN dans leur journal.

Il y a ceux qui en parlent, et il y a ceux qui la font

Par Lucie Laurin



Gilles Papillon

La révolution. Celle avec un petit « r », peu spectaculaire mais la plus exigeante. Parce qu'elle est à recommencer chaque jour. Chambardements dans sa conception du travail, dans sa relation avec ses camarades, avec son boss, avec son syndicat. Dans sa façon de penser, quoi.

Depuis qu'à l'usine de pâtes et papiers de Donacona on a commencé à instaurer le travail en équipe, le président du syndicat Gilles Papillon ne s'est guère reposé. Ni le corps, ni l'esprit. En l'absence de recette et de modèle, il a fallu s'habituer à n'avoir jamais de réponse aux questions. Accepter de reconnaître les erreurs de parcours et les corriger. Et surtout, apprendre qu'il n'y a pas de ligne d'arrivée à la route qu'on a empruntée. C'est là le prix de la transparence et de l'autonomie.

Certes, c'était vraiment plus facile autrefois, à l'époque des conflits de travail féroces. Le régime traditionnel a ceci de rassurant qu'on sait qui est l'ennemi, où il se trouve. Pas un seul défaut dont Gilles Papillon n'ait affublé Gérard Renaud, le directeur de l'usine, devant l'assemblée générale, pas une insulte dont il l'ait épargné! Et voilà que maintenant, le président du syndicat se présente en sa compagnie devant les membres, qu'il l'appelle par son prénom! Certains lui en feront reproche.

«La première fois, je portais une chemise rose, explique-t-

il. Je les ai rassurés: je ne couchais pas avec lui! Blague à



part, j'ai dû expliquer souvent que ça ne changeait rien à notre syndicat, qu'au contraire, ce que nous faisons, ça allait le renforcer, nous rendre davantage maîtres de notre destin!»

Quelle révolution, également, au quotidien, quand un problème se présente et qu'il n'y a plus de contremaître pour le régler! Ça se fait en équipe, désormais. Et, après un peu de formation, on a tôt fait de réaliser qu'en effet, on est parfaitement capables de venir à bout ensemble de la majorité des problèmes techniques. Des problèmes humains aussi: en l'absence d'un responsable de la

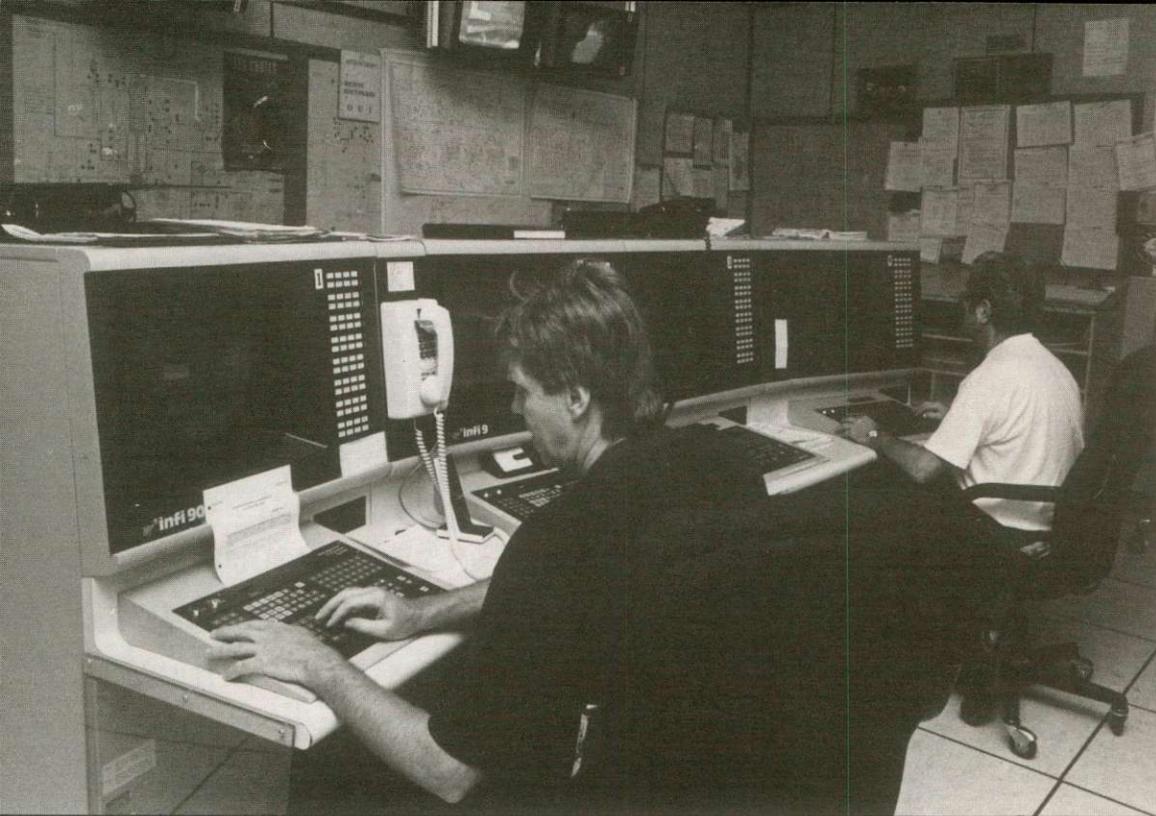
discipline, on peut faire comprendre à un collègue qui traîne la patte qu'on n'a pas envie de faire son travail. La pression des pairs est beaucoup plus motivante que l'aver-tissement d'un contremaître...

Comme sur un fil...

Gilles Papillon a parfois l'impression d'être un funambule, tentant de garder l'équilibre entre la fonction première d'un syndicat, défendre les intérêts de ses membres, et les nouvelles fonctions qui découlent de la présente situation. «Le syndicat est maintenant partout dans l'entreprise, dit-il. Mais on n'est pas là pour gérer. Moi, je suis fier d'être un opérateur et je veux le rester...»

Ce n'est peut-être pas demain que le président réintègrera ses fonctions. La relève n'est pas prête. En outre, il reste beaucoup à faire pour terminer la réorganisation du travail et consolider les équipes existantes.

Une minorité d'insatisfaits résistent au changement; ils voudraient revenir à l'ancien régime. «Mais c'est impossible, explique Gilles Papillon. C'est



une question d'équité. Le plan de réorganisation a été voté à 94% par l'assemblée générale. Tous ceux qui sont passés au travail en équipe ont dû faire quelques concessions. Ils s'attendent maintenant à ce que les autres en fassent autant.»

Chaque difficulté de parcours sera l'occasion pour certains de remettre en question le fonctionnement en équipe. De cela, Gilles Papillon est bien conscient. Mais du même souffle, il ajoute qu'il y a eu des erreurs dans l'implantation du nouveau régime, erreurs qu'on a dû corriger par la suite. Lorsque, par exemple, on a voulu standardiser les équipes de travail au lieu de respecter les particularités de chacune. Quant à certains mécontents,

il se dit que le moyen utilisé pour les impliquer n'était peut-être pas le bon, qu'il faut se réajuster; dans un bouleversement de cette envergure, il est important que chacun trouve son compte.

Une affaire de survie

Tout a commencé en 1991 lorsque l'usine de pâtes et papiers de Donnacona, qui avait toujours été rentable jusque-là, a connu de sérieuses difficultés financières. D'ordinaire, chaque annonce patronale de coupure de postes déclenchait une riposte syndicale virile qui avait des répercussions dans bon nombre de chaumières de cette petite ville monoindustrielle. Mais cette fois, la situation était alarmante.

L'usine de matériaux de construction, tout à côté, venait de fermer ses portes. Le syndicat constatait que la production de papier était de moins en moins diversifiée et que Domtar investissait ailleurs, mais pas à Donnacona où, pendant ce temps, l'équipement vieillissait.

C'était une question de survie pour la région. Le syndicat décida de faire appel à la communauté. En septembre 1991, une assemblée publique fut convoquée sous le thème «On veut vivre à Donnacona». Près de 600 personnes et de nombreux médias répondirent à l'appel lancé conjointement par la Chambre de commerce, les maires de la région, le président de la CSN et celui de la

Avec le fonctionnement en équipe, c'est chacun son tour de travailler «en chemise blanche» à l'ordinateur.

FTPF. «C'était loin d'être évident pour nous, du syndicat, de nous asseoir à côté de ce monde-là. Mais à notre grande surprise, ce sont les maires qui se sont montrés les plus agressifs!», raconte en riant Gilles Papillon.

Un comité multipartite fut formé, qui rencontra des députés, des ministres, la Fédération des caisses populaires. Puis l'exécutif syndical rencontra la direction de l'entreprise muni d'un double mandat de son assemblée générale: négocier la transparence économique et un projet de rationalisation de l'entreprise où tout était remis en question suivant les résultats des études de faisabilité commandées et payées par le gouvernement du Québec, l'entreprise et — le gouvernement fédéral ne payant pas sa part — le syndicat.

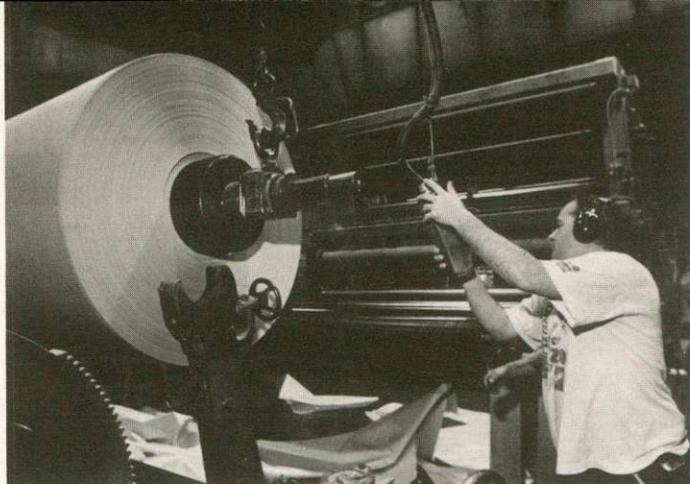
La vie d'équipe, ça s'apprend

La rationalisation se soldait par 57 pertes d'emplois syndiqués et 30 de postes de cadres. L'assemblée générale ayant adopté le projet, la mise sur pied d'équipes autonomes commença en 1992 par le département des pâtes. «Mais il n'y avait encore rien d'écrit!», déclare Gilles Papillon. *Quand on innove, on vit d'abord, et ensuite on écrit. La compagnie a résisté. Il a fallu mener une bataille pour obtenir un contrat écrit et une autre pour l'inclure dans la convention collective!»*

Divers comités mixtes ont été créés qui, tous, prennent leurs décisions par consensus. Le comité d'orientation, constitué de sept représentants

Le président Gilles Papillon devant le tableau qui représente la répartition des membres du syndicat par équipes et par comités.





syndicaux et sept représentants patronaux, a pour mandat la survie de l'usine et le maintien des emplois. Vient ensuite le comité exécutif, le comité de formation, le comité d'information, le comité du processus d'amélioration constante et le comité de santé-sécurité.

Mais la vie d'équipe, ça ne va pas de soi. Ça s'apprend. Et c'est exigeant. Quand on a été entraîné à la compétition, on ne balaie pas du coup tous les réflexes acquis. «Ça donne parfois lieu à des conflits interindividuels», explique le président. *Il ne faut pas laisser la situation dégénérer. On doit crever les abcès à mesure.*» Lors d'une session de consolidation tenue en septembre 1994, les membres du syndicat ont exprimé leur besoin de formation sur l'organisation du travail et la vie d'équipe.

Aujourd'hui, toutes les équipes n'en sont pas au même point. Elles ne sont pas identiques non plus. C'est ainsi qu'aux pâtes, les contremaîtres sont disparus, alors qu'ailleurs, une formation technique additionnelle est nécessaire avant d'en arriver là.

Plus forts qu'avant

Au début, voyant la survie de leur entreprise en jeu, la majorité des travailleurs s'étaient impliqués à fond dans la réorganisation. *«On voulait que ça marche, on voulait réussir, il ne fallait pas que la productivité baisse, raconte Gilles Papillon. Les gens n'avaient pas le temps de penser. Ils avaient peur de perdre leur job!»*

L'entreprise est maintenant hors de danger. \$6 millions de

profits en 1994. Certains ont commencé à relâcher leurs efforts. Pourtant, il y a tant encore à faire, constate le président du syndicat. Et de toute façon, ça n'est jamais terminé...

L'avenir du syndicat n'est pas la moindre de ses préoccupations. *«Après avoir sauvé l'usine, il faut sauver le syndicat, dit-il. Les structures syndicales ne sont plus adéquates. Il faudra ajouter des représentants des comités d'usine au conseil syndical.»*

Les réflexions vont bon train sur la place et le rôle du syndicat dans ce contexte tout neuf. Interrogés à ce sujet, des membres ont répondu qu'ils l'estimaient fort, mais pas de la même façon qu'autrefois, car ses revendications ne sont pas traditionnelles. On est même plus forts qu'autrefois, disent certains, *«car concrètement, l'employeur est obligé de nous écouter, de demander notre avis dans le quotidien par rapport à ISO*, la qualité, les affaires,*

l'implantation des équipes, la flexibilité, etc.»

Gilles Papillon en rajoute: l'employeur a imité les structures syndicales, dit-il. Voilà maintenant qu'il parle beaucoup plus à ses surintendants. Il s'est converti au fonctionnement en équipe!

Agir avant

Devant le Conseil fédéral de la CSN, le 23 mars, qui consacrait une demi-journée à l'étude du travail en équipe, Gilles Papillon a déclaré: *«On a atteint nos objectifs: la transparence et l'autonomie. Autrefois, on était en réaction; maintenant, on agit avant. Et on veut être encore là en 1998, faire partie des décisions, qu'ils ne puissent pas se passer de nous!»*

À entendre son témoignage et celui des autres présidents de syndicats où le travail en équipe est en bonne voie d'implantation, on comprend qu'il s'agit d'une aventure humaine et syndicale unique. Qu'elle peut apporter une grande satisfaction au travail à ceux qui s'y impliquent. Que l'appui de la fédération est d'un secours inestimable. Que plusieurs facteurs, humains notamment, peuvent la faire échouer. Qu'au nombre des facteurs de réussite figurent la crédibilité, la force et la conviction des dirigeants du syndicat.

Mais le parcours est difficile. Et pas question de revenir en arrière, ni même de s'arrêter; on ne peut qu'avancer. C'est le défi des pionniers.



L'équipe de la machiné à papier no 3

* ISO: normes internationales de qualité qui s'appliquent à la façon de fabriquer le produit

De São Paulo à Sept-Iles

Par Robert Boucher

Le Sindsaúde, ça vous dit quelque chose? Pour la plupart d'entre vous, probablement pas. Pour moi non plus, d'ailleurs. Jusqu'à ce que je rencontre Eliana et Sonia, deux travailleuses de la santé du Brésil, venues au Québec en mars dans le cadre d'un échange avec la FAS et la CSN.

Le Sindsaúde est un syndicat provincial du secteur public de la santé de l'État de São Paulo qui fait partie de la Centrale unique des travailleurs (CUT) du Brésil. Eliana Pontes de Mendonça et Sonia Takeda sont respectivement 1^{ère} secrétaire et trésorière de ce syndicat. Eliana travaillait à l'imprimerie d'un hôpital tandis que Sonia est travailleuse sociale dans un centre de santé de quartier dont le rôle peut s'apparenter à celui d'un CLSC.

Avant 1988, la constitution interdisait aux salariés du secteur public de former des syndicats. Dans l'État de São Paulo, 74,000 salariés travaillent actuellement dans les services publics de la santé, dont 70% de femmes. Elles représentent aussi 70% des 25,000 membres du Sindsaúde.

Créée en 1983, la CUT incarne, dans ce pays, le «nouveau syndicalisme». Les syndicalistes qui l'ont fondée sont aussi à l'origine de la création, en 1979, du Parti des Travailleurs — le P.T. Ils font partie des forces vives qui ont obligé la dictature militaire à quitter le pouvoir.

«Notre syndicat et la CSN ont une conception très semblable d'un système public de santé et de services sociaux», de dire Eliana. Leur syndicat est en effet résolument engagé dans la défense des services publics et met de l'avant une plus grande démocratisation et le principe d'une gestion qui associe les travailleurs et les usagers.

Un tournée éclair

Leurs attentes étaient de deux ordres: «*Nous voulions mieux connaître le système de santé du Québec, réputé un des meilleurs au monde, et nous outiller pour intervenir davantage et de façon plus efficace en santé et sécurité du travail.*»

Durant leur séjour, les deux militantes se sont rendues à Québec (rencontre du collectif international, débat sur les syndicats dans le secteur public, visite de Partagec) et à Sept-Iles (visite d'établissements de santé, dîner-causerie au CLSC et conférence-échange sur le système de san-

tébrésilien). La journée à Sept-Iles semble les avoir marquées, entre autres leur promenade imprévue en ambulance et en motoneige.

Leur retour à Montréal leur a permis de visiter différents départements du CH de Verdun et de souper à la cabane à sucre avec des membres de l'exécutif de la FAS. Elles ont profité également d'une journée de formation sur la santé-sécurité et la négociation.

Une préoccupation commune

Le Sindsaúde prépare un

colloque sur la santé au travail dont l'objectif principal est de former des militants pour négocier localement des conditions de santé et de sécurité du travail et d'identifier les principaux problèmes sur lesquels le Sindsaúde devra agir de façon prioritaire.

Comme la CSN et la FAS ont développé une expertise sur des problématiques de santé au travail spécifiques au secteur de la santé et des services sociaux qui peut s'avérer utile aux membres du Sindsaúde, Francine Morin, présidente du comité de santé-sécurité de la FAS, et Lucie Dagenais, salariée retraitée du Service de la formation de la CSN, se rendront au Brésil pour faire part de ces expertises et de certaines expériences syndicales, en plus de proposer quelques outils de travail.



Eliana Pontes de Mendonça et Sonia Takeda, respectivement 1^{ère} secrétaire et trésorière du Sindsaúde.

L'enjeu: des milliers d'emplois et la qualité des services à la population

Jamais les menaces n'ont pesé aussi lourd sur l'ensemble des soins de santé, sur les emplois et sur les conditions de travail des salarié-es du réseau des affaires sociales. Les compressions annoncées par le gouvernement, liées à son projet de révision des services de santé et aux visées patronales de sabrer dans les conventions collectives, exigent que nous prenions l'initiative dans ces débats en proposant des changements qui tiennent compte des besoins en évolution de la population et qui visent la protection des emplois des membres. Voilà, en substance, le sens de la campagne lancée par le Conseil confédéral de mars.

Dans le contexte des compressions budgétaires, le projet gouvernemental de refonte des services annonce le pire. Qu'on en juge: pour le secteur de la santé et des services sociaux, les coupes projetées par le Conseil du Trésor s'élèvent à \$546 millions pour la seule année 1995-1996. Ce qui se traduirait par la perte nette de plusieurs milliers d'emplois. Avec de telles orientations, on comprend mieux pourquoi le gouvernement a laissé tomber la loi 198: il avait pire à annoncer...

Contradiction

À l'ouverture du Conseil confédéral, le président Gérald Larose n'a pas manqué de relever la contradiction entre la volonté gouvernementale de revoir les services et les compressions annoncées. «*Ça ne se peut pas qu'avec une croissance zéro pour les trois prochaines années, on puisse maintenir, de façon potable, le dispositif de services en matière de santé, de services sociaux, d'éducation ou dans les autres secteurs*», a-t-il déclaré.

Or, s'il est vrai que des changements sont nécessaires sur la façon de donner les services à la population, une telle réorganisation implique un minimum d'investissement et une vision sociale pour garantir à la population des services qui répondent à ses besoins.

Ce sont ces principes qui guident la campagne votée par le Conseil confédéral. Celle-ci prévoit une action qui se déploie sur plusieurs fronts: la négociation, la mobilisation et le débat public (voir page 8).

L'emploi et les services

Mieux répondre aux nouveaux besoins de la population veut dire maintenir le caractère public du réseau. Il importe de revendiquer une organisation des services qui privilégie la prévention et, dans la mesure du possible, les interventions en première ligne (CLSC).

Dans ce contexte, le virage ambulatoire, la chirurgie d'un jour, peuvent certes améliorer la qualité des services. Mais en autant que les ressources dans les hôpitaux demeurent accessibles et qu'on transfère vers les autres services des ressources suffisantes.

Il en va de même des fusions d'établissements de même mission, qui ne doivent pas se traduire par une diminution des services à la population.

Ces changements impliquent que des emplois peuvent être déplacés d'un établissement à l'autre dans une même région. Devant le Conseil confédéral, Gérald Larose a souligné l'importance de défendre les emplois dans le cadre de la révision des services. «*Ça ne veut pas dire que la personne qui va se déplacer va le faire avec sa chaise, son bureau, sa machine à écrire, son pic et sa pelle. En garantissant l'emploi, on peut même l'améliorer, en éliminant la précarité, en faisant en sorte qu'on a un travail de meilleure qualité. Ça peut être une formidable occasion de valoriser l'emploi, de le requalifier.*»

En ce sens, des mesures de perfectionnement et de recyclage favorisant l'adaptation de la main-d'oeuvre à ces changements devront être négociées.

Le réseau de la santé et des services sociaux en crise

Un dossier de Louis-Serge Houle, Luc Latraverse et Jacqueline Rodrigue



Le réseau de la santé et des services sociaux en crise

L'organisation du travail

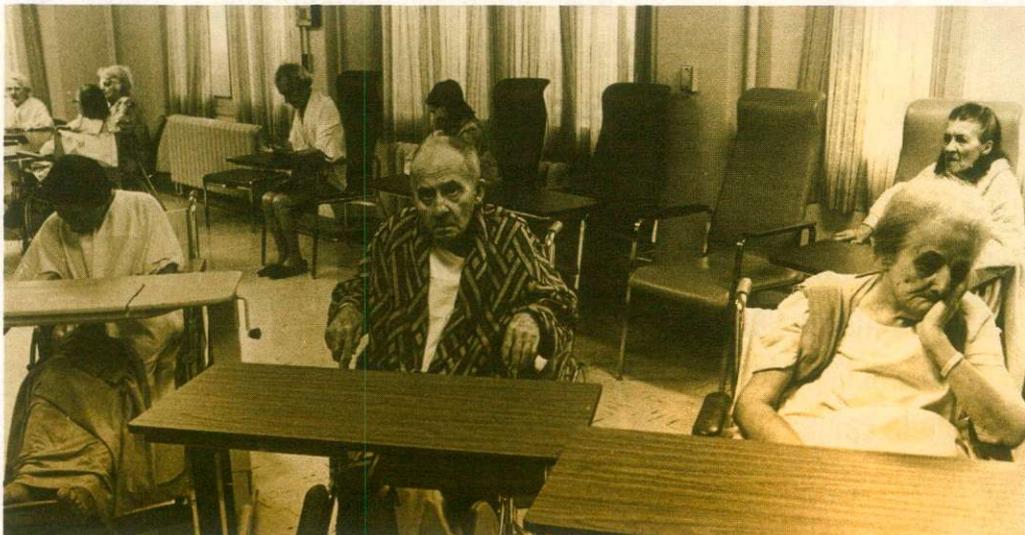
Il est illusoire de penser changer la façon de dispenser les services sans que soient opérés des changements dans l'organisation du travail. Mais, on l'a vu récemment lorsque le président de l'Association des hôpitaux du Québec, brandissant les conventions collectives de la CSN à la télévision, souhaitait que les employé-es du réseau fassent preuve d'un peu de compréhension en acceptant des reculs à leurs conditions de travail, les patrons veulent profiter des changements en cours pour accroître leurs droits de gérance et les contrôles bureaucratiques.

L'entente cadre, convenue entre le gouver-

nement et la CSN pour la relance de la négociation dans le secteur public, prévoit justement des discussions sur la réorganisation du travail. Il faut profiter de cette occasion pour mettre en valeur les responsabilités des salarié-es dans leur travail et assurer ainsi une plus grande qualité des services.

Le financement

Sans un financement adéquat du réseau, la reconfiguration des services ne peut conduire qu'à une dégradation des services. Il importe donc d'assurer un financement qui corresponde à la croissance de la richesse collective du Québec.



En action Le conseil fédéral du 24 mars a actualisé le plan d'appui à la «Campagne pour les services publics et l'emploi». Ce plan vise à permettre à la CSN et à ses organismes du secteur de la santé et des services sociaux de se tailler une place là où se décident la reconfiguration et les restructurations, en soutenant à la fois les régions et les syndicats.



On compte augmenter notre influence dans le débat public et impliquer les membres dans notre action.

Ainsi, dans chaque région, un comité de pilotage sera mis sur pied. Ce comité devra notamment développer des positions quant à la reconfiguration du réseau, assurer les liens avec les comités locaux, entrer en interaction avec la régie régionale et mener la campagne politique dans sa région.

Le soutien fédéral à ces comités se fera, entre autres, par la mise en place d'un lieu de coordination fédérale de ces comités, par une session de formation offerte aux représentants des comités et par une tournée fédérale dans les régions.

De plus, le plan propose de rechercher de nouvelles alliances et de multiplier nos interventions publiques.

Il prévoit également que tous les syndicats de la santé et des services sociaux revendiquent le droit de tenir une assemblée générale de deux heures, sur le temps de travail et payées par l'employeur, pour permettre à toutes et tous de saisir les enjeux de la reconfiguration du réseau.

La CSN fera des démarches auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux afin qu'il favorise cette démarche et ce, en cohérence avec son empressement à opérer des changements.

Le conseil fédéral FAS

Réunis en conseil fédéral à la fin de mars, les délégués de la Fédération des affaires sociales ont pour leur part adopté un plan qui reprend des éléments de celui de la CSN: campagne d'information, présence dans les lieux de décision, mise en place des comités de pilotage, etc. En outre, la FAS mènera sa propre tournée et tiendra des assemblées régionales pour lancer son plan d'appui.

Ce plan comprend notamment la tenue de deux assemblées générales dans les syndicats en dehors du temps de travail. Lors d'une première assemblée, dans les semaines du 17 et du 24 avril, les membres pourront débattre de la situation qui prévaut dans le réseau et des revendications quant à sa reconfiguration. Lors de la seconde assemblée, dans les deux premières semaines de mai, les membres feront le point sur la reconfiguration et la négociation. Suivra un débat sur l'action et la recherche d'un mandat de trois débrayages de deux heures sur chaque quart de travail, applicable au moment jugé opportun.

Sur les chapeaux de roues, le virage ambulatoire!

C'est le nouveau sujet «in» en matière de santé, on en parle dans tous les médias. C'est même la recette miracle qui, clame-t-on partout, le ministre de la Santé Jean Rochon en tête, va révolutionner notre système de santé: la «chirurgie d'un jour».

C'est pas moins de 80% des cas de chirurgie, dans les pathologies identifiées aptes à cette pratique, y compris les accouchements, qu'on veut atteindre d'ici trois ans, nous apprend un document récent de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. Le ministre annonçait lui-même qu'il visait un objectif de 50% d'ici l'an prochain.

La «chirurgie d'un jour», c'est la locomotive du «virage ambulatoire», une autre nouveauté dans le jargon gouvernemental déjà bien garni. Le principe en est que les lits d'hôpitaux coûtent trop cher, alors il faut les utiliser au maximum.

Une précipitation suspecte

Depuis quelques mois, et plus systématiquement depuis quelques semaines, les 18 régies régionales de la santé et des services sociaux qui administrent le réseau sur les territoires du Québec sont en consultation sur leurs plans triennaux et sur la réorganisation des services de santé. Depuis que la loi 120 est entrée en vigueur, en septembre 91, ce sont en effet ces régies régionales qui allouent les budgets aux établissements et il faut que ce soit fait pour juin. Or, non seulement leur faut-il répartir des compressions budgétaires de \$1.4 milliard, mais un peu partout, on veut rationaliser en plus. Le Parti québécois avait reproché aux libéraux de faire des compressions sans tenir compte des besoins; cette année, donc, les régies régionales essaient de trouver des façons de faire différentes, toujours pour arriver au même résultat, cependant: réduire les coûts.

À gauche et à droite, on se demande pourquoi tant de hâte, pourquoi il faudrait tout chambarder en un mois ou deux. S'agit-il d'une véritable consultation ou est-ce une façon de dorer la pilule?

Les porte-parole de la CSN ont demandé non seulement d'être consultés sur ces transformations, mais aussi qu'elles fassent l'objet de consensus sur leur nature et sur la façon dont elles seront introduites. Ceci afin d'évaluer correctement les conséquences sur les services à la population et sur les conditions de travail des employé-es du réseau. En outre, la CSN a clairement indiqué, dans ses déclarations publiques et lorsque le président Gérald Larose a rencontré le ministre des Finances Jean Campeau, qu'à ses yeux la priorité doit

être donnée à l'emploi. L'enjeu n'est pas mince: il s'agit de 20,000 emplois, sans compter tous les déplacements d'employés qui devront être faits si on veut donner aux CLSC les moyens de s'occuper des bénéficiaires qui rentreront chez eux le soir où ils auront été opérés.

La population n'est pas dans le coup

Les consultations se font différemment selon les régions, mais une chose est d'ores et déjà claire: il sera extrêmement difficile pour la population d'avoir une possibilité réelle d'intervenir sur cette question qui, selon les sondages, est pourtant celle qui lui tient le plus à coeur. Même les groupes organisés du milieu éprouvent des difficultés à placer leur mot. On assiste à un débat dans un langage d'initiés entre cadres du ministère et des établissements du réseau. À la régie de l'Outaouais, les membres du conseil d'administration ont même dû adopter une résolution pour imposer un délai de 10 jours entre la consultation, qui se fera en coup de vent, et la séance où ils devront adopter les budgets et le plan de réorganisation. Un membre du conseil d'administration s'est senti obligé de demander expressément que la population soit consultée. Il s'est fait répondre qu'il existait un plan de communication pour informer la population.

Prendre notre place

À la CSN, des «comités de pilotage» sont mis sur pied dans les régions pour orchestrer la participation à cette consultation. Des pressions ont été exercées sur les régies régionales pour faire retarder certaines interventions jugées trop hâtives. C'est le cas à Montréal, où l'hôpital Notre-Dame et les directions des CLSC s'apprêtaient à mettre en vigueur le virage ambulatoire, dès le 1er avril, sans même en avoir discuté avec les employé-es et les syndicats concernés. Devant l'imminence d'une dénonciation publique, le projet a été reporté pour permettre aux parties de s'entendre. C'est aussi le cas à Shawinigan, où les interventions des syndicats et du conseil central ont fait bloquer un projet de centralisation des services alimentaires de plusieurs institutions. Par ailleurs, il y a des régions comme les Laurentides et la Montérégie où les régies rencontrent régulièrement les syndicats.

Le réseau de la santé et des services sociaux en crise





Pierre Paquette, Gérald Larose et Claudette Carbonneau, en conférence de presse d'abord, puis en audience devant la Commission nationale sur l'avenir du Québec.

La CSN dénonce le terrorisme des hommes de main du fédéralisme

Par Robert Boucher et Michel Rioux

Alors que tout semble indiquer que le référendum sera reporté à l'automne, les dernières semaines ont permis de constater l'essentiel de la stratégie des tenants du NON. À Ottawa, les Jean Chrétien, André Ouellet et autres se sont transformés en courants d'air. Ils sont à peu près disparus du décor, histoire de faire oublier à la fois leur tête et leurs politiques passées à l'endroit du Québec. À Québec, c'est par des hommes de main, des hommes engagés, que les libéraux de Daniel Johnson, particulièrement non crédibles sur la question nationale, font faire la sale job de cultiver la peur dans la population.

Il y avait longtemps que le Manoir Montmorency, qui abrita jadis les amours illicites du duc de Kent avant de passer aux mains des Pères Dominicains, n'avait connu une heure aussi fertile en rebondissements, en réponses servies au rythme des mitraillettes et en démonstrations coups de poings. À tel point d'ailleurs que les journa-

listes préposés à la couverture des audiences de la Commission nationale sur l'avenir du Québec, qui en ont pourtant vu d'autres, étaient encore sonnés plusieurs minutes après que la CSN eût terminé sa déposition.

Car la CSN, dirigée par son président Gérald Larose, accompagné de Pierre Paquette, Claudette Carbonneau et

Roger Valois, venait de dége-ler une atmosphère jusque-là un peu morose, en ce samedi après-midi de mars finissant.

À la moulinette

Rien n'a échappé à la moulinette argumentaire de la CSN et de son président: les droits et libertés en régime fédéral, le monde des affaires et l'argent, la langue et les droits

collectifs, les emplois menacés et, surtout pour la faune journalistique, la question de la date du référendum.

Au professeur de droit constitutionnel André Turp qui lui demandait si, à son avis, le système fédéral protégeait mieux les droits et les libertés, Gérald Larose a rétorqué: «Sans remonter jusqu'à la déportation des Acadiens, qu'on se souvienne du sort fait aux ouvriers chinois venus travailler à la construction du chemin de fer dans l'ouest; de l'internement et de la confiscation des biens des citoyens canadiens d'origines italienne et japonaise pendant la guerre; du kidnapping des jeunes Amérindiens, protégés par le fédéral, qu'on déracinait pour les amener dans le sud, dans des écoles de Blancs; du sort réservé aux minorités francophones en Ontario et dans les provinces de l'Ouest; du traitement accordé au Québec en 70, à l'occasion des Mesures de guerre; des infiltrations policières et des actions de la GRC et du SCRS! Le fédéralisme serait un bouclier dans la défense des droits et des libertés? Mon oeil!», a lancé le président de la centrale.

Les affaires et les emplois

Gérald Larose a pris les membres de la Commission par surprise en amenant à la barre des témoins l'empereur romain Vespasien, qui a marqué l'histoire avec cette maxime: «L'argent n'a pas d'odeur.»

Depuis plus de 2000 ans que les capitalistes ont fait leur cette maxime, a-t-il fait remarquer, ce serait la première fois, ici au Canada, que l'argent aurait soudainement une odeur, les capitalistes refusant de venir faire des affaires dans un Québec devenu souverain? «Voyons donc! Ceux qui tiennent de tels propos sont tombés sur la tête ou se tiennent sur l'acide!», a-t-il lancé. Ce sont les mêmes hommes d'affaires qui étaient en Chine pour y faire des affaires, un mois après le massacre de la Place Tiennanmen, a-t-il ajouté.

Décochant une flèche au premier ministre ontarien Bob Rae, Gérald Larose a prédit que ce seraient les 400,000 travailleuses et travailleurs de cette province, dont les emplois dépendent du commerce avec le Québec, qui le forceraient à changer son discours apocalyptique. Selon lui, «Bob Rae ne pourra pas faire son ayatollah longtemps, avec autant d'emplois en jeu!»

La troïka

Le président de la CSN s'en est pris à ce qu'il a appelé «la troïka qui se spécialise dans le terrorisme economico-verbal».

Il y a dans ce groupe le banquier Michel Bélanger, qui accepte de servir de haut-parleur pour des libéraux qui se sont refusés au débat démocratique en boycottant les travaux des commissions régionales; le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, «une officine de fabrication de communiqués qui n'est pas aux commandes de la business», et l'universitaire Stéphane Dion, appelé, par Radio-Canada surtout, comme commentateur neutre, «mais qui se retrouve sur le pay roll d'Ottawa pour combattre le Québec.»

Ces trois-là, a-t-il claire-

La question proposée par la CSN

«Êtes-vous d'accord pour que l'État du Québec soit seul à percevoir des impôts, à faire des lois sur son territoire et à conclure des ententes et des traités avec d'autres pays incluant le Canada, ce qui signifie devenir souverain, et qu'il propose au Canada une nouvelle union économique?»

ment indiqué, travaillent à «remplir la dinde».

Le référendum

Contrairement à la FTQ qui, devant la Commission nationale, avait plaidé pour la tenue d'un référendum au printemps, arguant que même perdu, ce ne serait pas grave car on pourrait se reprendre,

la CSN a plaidé pour une approche davantage stratégique.

«Les conséquences négatives d'un deuxième NON en quinze ans seraient dramatiques, a dit Gérald Larose. C'est pourquoi il faut travailler d'arrache-pied à réunir les conditions pour qu'un OUI l'emporte.» Il a admis que ce n'était pas le cas

maintenant.

Partant, la question de la date du référendum devient futile, a-t-il plaidé devant les journalistes qui le harcelaient. «Nous le ferons quand nous serons prêts à le gagner. Et si c'était le 15 janvier 1996, en ferons-nous des ulcères? Pas moi.»

«Se donner un pays, c'est comme fonder un syndicat!»

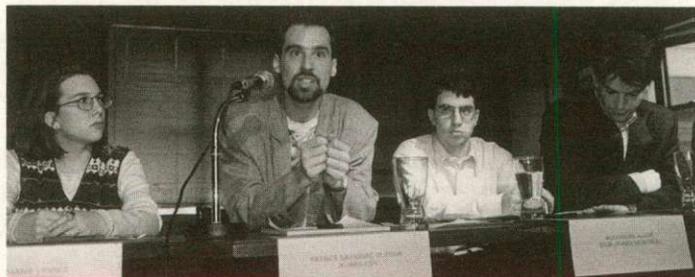
C'est par ces mots que Patrice Savignac-Dufour, représentant du comité des jeunes de la CSN, entamait sa présentation lors de la conférence de presse du 21 mars annonçant la création de la coalition Jeunes Souverainistes. «C'est une volonté de prise en charge collective, de traiter d'égal à égal avec les autres nations comme on le fait avec les employeurs, de se faire respecter, de défendre les aspirations de ses pairs.»

La coalition regroupe, pour le moment, les Jeunes de la CSN, ceux de la CEQ, le Mouvement étudiant pour la souveraineté, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le Comité national des jeunes du PQ et le Forum des jeunes du BQ. Elle entend faire aussi une place aux jeunes désireux d'y participer sur une base individuelle.

Dans la Déclaration de souveraineté de la coalition, on peut lire: «La jeunesse québécoise tient à une large accessibilité à l'éducation, est attachée à la langue française, adhère au projet d'une nation québécoise et revendique le maintien de programmes sociaux justes et équitables. La souveraineté du Québec est un projet rassembleur!»

Finies les promesses!

Pierre-Luc Desgagné, du Forum des jeunes du BQ, s'en est pris aux politiciens qui n'ont pas tenu parole: «1980 s'est joué sur des promesses! Nous sommes la génération des promesses non respectées.»



Patrice Savignac-Dufour, du comité des jeunes de la CSN, entouré de Stéphanie Vennes, du Mouvement étudiant pour la souveraineté, Alexandre Ajani et Pierre-Luc Desgagné, lors de la conférence de presse annonçant la création de la coalition Jeunes Souverainistes.

Karine Bates, étudiante à McGill, a lancé un appel pressant aux jeunes qui ne font partie d'aucun regroupement, les invitant à s'impliquer pour la souveraineté. «C'est notre avenir! a-t-elle dit. Il faut se donner un pays pour réaliser nos rêves! Et j'ai confiance qu'on va y parvenir.»

Un bon départ

La coalition Jeunes Souverainistes a reçu, au départ, une contribution de tous les groupes membres; des activités de financement seront organisées au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir. Elle

représente actuellement 150,000 jeunes: «On trouve que c'est un bon noyau de départ!», de lancer Eric Bédard, du Comité national des jeunes du PQ.

On prévoit l'organisation d'actions comme des conférences et des débats au sein des institutions collégiales et universitaires. Des efforts soutenus seront déployés afin de rejoindre l'ensemble des jeunes et la coalition mettra aussi en place des mécanismes qui la rendront accessible facilement. Et un remue-méninges est en cours pour «...faire les choses différemment.»

SCIERIE DONOHUE-SENNETERRE

UN RÈGLEMENT D'UNE QUALITÉ REMARQUABLE

Pas étonnant que ce soit à 92% que les 110 travailleurs de la scierie Donohue (FTPF), à Senneterre, ont entériné l'entente de principe que leur a soumise leur comité de négociation. Quand on lit le résumé des améliorations apportées à ce contrat de travail, à la faveur des récentes négociations, on s'aperçoit en effet qu'il est d'une qualité remarquable.

Au seul chapitre de la sécurité d'emploi, par exemple, on trouve des dispositions limitant la sous-traitance pour toutes les opérations de l'entreprise, d'autres sur l'exclusivité des tâches réservées aux membres de l'unité de négociation, la reconnaissance de l'ancienneté pour 46 travailleurs qui n'avaient aucun droit auparavant, le maintien du lien d'emploi pendant 24 mois en cas de mise à pied, de maladie ou d'accident de travail, etc.

En ce qui concerne les mouvements de main-



d'oeuvre, les changements apportés à la convention permettent aux travailleurs d'exercer leurs droits d'ancienneté dans les cas d'affichage de poste, de mise à pied

et de rappel au travail. D'autres modifications importantes reconnaissent au syndicat le droit à l'information et un contrôle sur les changements technologiques et opérationnels de l'entreprise.

La semaine normale de travail, qui était auparavant de 46 et 43 heures, passe désormais à 40 heures.

Un régime de retraite administré par le syndicat est ajouté aux condi-

tions de travail, de même qu'un régime complémentaire avec participation de l'employeur équivalente à 2% du salaire régulier.

Le congé parental, le droit à l'information sur les assurances collectives, un congé pour études jusqu'à 24 mois avec cumul de l'ancienneté, des améliorations au chapitre de la sécurité-santé et à celui du règlement des griefs, comptent par-

mi les nombreux autres changements apportés aux clauses normatives.

Quant aux dispositions à caractère salarial, mentionnons des augmentations de salaire rétroactives de 3% pour chacune des années 1993 et 1994, et d'un autre 2% en 1995, assorti d'ajustements qui varient de dix sous à \$2.05 l'heure selon les classes salariales, plus un montant de \$0.50 du plan boni qui est intégré à ces échelles. D'autres améliorations significatives touchent les vacances, les jours fériés et le temps supplémentaire.

Vraiment, un règlement «all dressed», comme on dit. Un règlement survenu une semaine seulement après la tenue d'un vote de grève à 56%.

Fait à souligner, ce syndicat en est à sa première convention collective portant le sigle de la CSN, à laquelle il s'est joint en 1994 après une quinzaine d'années d'existence sans affiliation.

J.-P. P.

SCIERIE BÉARN

ENFIN UNE SEMAINE NORMALE DE TRAVAIL

Les travailleurs de la scierie Béarn, près de Ville-Marie, au Témiscamingue, ont enfin obtenu ce qu'ils réclamaient depuis 1989: la semaine normale de travail (voir notre numéro 389). Le 29 mars, à 6 heures du matin, ils ont entériné à 83% l'entente de principe survenue durant la nuit. Le 1er mai 1995, la semaine de travail passera de 45 à 42 heures et demie avec pleine compensation, et le 1er octobre 1997, elle passera à 40 heures avec pleine compensation.

Par ailleurs, ils toucheront une augmentation de salaire de 3% rétroactive au 1er octobre 1994 et une autre de 1,5% le 1er octobre 1995 et le 1er octobre 1996. En outre, un régime d'assurance dentaire sera implanté le 1er octobre 1996 et la participation de l'employeur au REER collectif passera de 1 à 2%. Enfin, les syndiqués ont obtenu des garanties en ce qui concerne le recours à la sous-traitance.

La convention collective a une durée de 4 ans.

L.L.

RÔTISSERIE SAINT-HUBERT DE LAVAL

UNE PREMIÈRE CONVENTION AVEC LA COOP

«Nous sommes satisfaits de la convention collective que nous venons de signer, entre autres parce qu'elle contient une augmentation de salaire importante pour les salarié-es qui ont le revenu le moins élevé, ceux qui ne touchent pas de pourboires», a déclaré à *Nouvelles CSN* le président du

Syndicat de la Coopérative premier défi (Rôtisserie Saint-Hubert de Laval), Sylvain Lemoine.

Membres de la CSN (commerce) depuis une dizaine d'années, les 90 employé-es du restaurant ont récemment conclu une première convention collective d'une durée de deux ans avec la coopérative. Le contrat de tra-

vail prévoit, pour la première année, des augmentations de salaire de 2% pour les salarié-es à pourboire et de 5% pour tous les autres. Les clauses à incidence salariale pour la deuxième année de la convention feront l'objet de nouvelles négociations au cours des prochains mois.

Les syndiqué-es ont

également enregistré différents gains, dont l'amélioration du congé de maternité, du régime de vacances, ainsi que le droit aux avantages sociaux pour les couples de même sexe. Les employés, dont plusieurs ont dix années de service, auront droit à 4 semaines et 1 journée de vacances après 12 ans d'ancien-

né, 4 semaines et 2 journées après 14 ans et 5 semaines après 20 ans. Le congé de maternité a été amélioré pour permettre aux salariées régulières de travailler à temps partiel durant leur congé, tout en conservant les différents avantages de la convention rattachés à leur statut d'emploi.

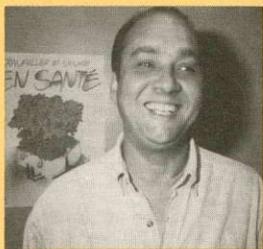
M.C.

LOI ANTI-SCABS AU FÉDÉRAL

De la pression, de la pression!

La CSN a multiplié les interventions auprès de la ministre fédérale du Travail Lucienne Robillard, au cours des trois dernières semaines, dans le but de la convaincre d'enchâsser dans le Code canadien du travail des mesures anti briseurs de grève. Le 10 avril, le président de la centrale, Gérald Larose, a eu des discussions à cet effet avec la ministre Robillard à son bureau de Montréal. Le 3 avril, ce sont les conseillers syndicaux et le comité exécutif du syndicat d'Ogilvie qui ont eu des entretiens avec elle.

À un autre niveau, le conseil fédéral de la Fédération des affaires sociales, en réunion au Palais des congrès de Hull, a appuyé les 116 syndiqués d'Ogilvie, en grève depuis le 6 juin, en



Joseph Machado

manifestant devant les quartiers généraux de Hull de la ministre, le 29 mars.

Rencontré dans l'édifice de la CSN à Montréal, Joseph Machado, un ouvrier d'origine portugaise qui travaille à la minoterie Ogilvie depuis 22 ans, nous a fait part de ses sentiments face au conflit qu'il vit depuis 10 mois: «Au début, dit-il, je me battais pour l'amélioration de nos conditions, pour protéger nos emplois, pour avoir une meilleure convention collective. Je lutte main-

tenant pour une loi anti-scabs dans le Code fédéral du travail. Oui, nous allons retourner à l'ouvrage! Mais je ne nous vois pas renégocier notre prochain contrat de travail sans loi anti-scabs.» Âgé de 47 ans, il est bien déterminé à retourner au travail la tête haute.

Rappelons que les syndicats affiliés à la CSN peuvent soutenir la lutte des travailleurs d'Ogilvie de façon particulière, en participant à la campagne «Un 10 \$ qui compte», par laquelle ils versent un dix dollars hebdomadaire qui s'ajoute aux prestations régulières du Fonds de défense professionnelle de la CSN: Campagne Solidarité Ogilvie, Comptabilité CSN, 1601 de Lorimier, Montréal, H2K 4M5.

M.C.

Dans la ~~petite~~ vie

vraie



Semaine des employé-es de bureau du 23 au 29 avril 1995

Indépendamment de vos sautes d'humeur, je ne suis pas responsable...

- des décisions de mon patron
- de la détérioration des services
- des tracasseries administratives
- de tous les retards

Par contre, je suis là pour...

- aider la clientèle
- fournir les services
- faire la gestion des dossiers
- collaborer à un travail d'équipe

En donnant le MEILLEUR de moi-même



La Semaine des employé-es de bureau se déroulera du 23 au 29 avril. La CSN représente 45,000 employé-es de bureau, soit approximativement 30,000 dans le secteur public et 15,000 dans le secteur privé. Rappelons que la première fois que la CSN a souligné cette semaine, c'était en 1989 avec le thème «Ça prend plus que des fleurs... ça prend l'équité salariale». Au fil des années, diverses problématiques ont été abordées lors de cette semaine. J.R.



Excédés par l'attitude et les offres de leur employeur, les 28 employé-es de la Caisse populaire de Donnacona ont déclenché la grève, le 14 février. En négociation depuis décembre 1993, les syndiqué-es voudraient bien ratifier une première convention collective leur permettant d'avoir une heure et quart pour dîner, 12 journées de congé de maladie par an et toucher des salaires identiques à ceux d'autres employé-es de caisses populaires, membres également de la CSN. Ce que refuse leur patron. La négociation a repris, en début de semaine, en présence du conciliateur Jean Poirier. M.C.

LAB CHRYSOTILE DE THETFORD

UNE DATE DE RÉOUVERTURE SVP!

Les travailleurs CSN dans la région de l'amiante veulent obtenir une date de réouverture de la mine BC/Beaver, dont la fermeture temporaire, prévue vers la fin du mois de mai, se traduira par la perte de 425 emplois.

Actuellement, la direction de LAB Chrysotile ne se commet pas. Tout au plus s'avance-t-elle sur une fermeture de 6 mois,

un an, un an et demi. Cette incertitude donne lieu à un ensemble de conjectures et inquiète aussi les commerçants qui réduisent leurs inventaires pour prévenir les coups. En conférence de presse à Thetford Mines, Gérald Larose a lancé un appel au sens des responsabilités sociales de la direction de LAB Chrysotile concernant la fermeture

prochaine des plans BC/Beaver.

«LAB Chrysotile a le devoir de se comporter en bon citoyen corporatif, non seulement à l'endroit des travailleurs qui ont donné leur vie à l'industrie minière, mais aussi à l'égard de la région qui lui a donné ses ressources naturelles», a déclaré le président de la CSN. M.L.



Une mine d'amiante à Thetford Mines.

PROCHAINE PARUTION DE
NOUVELLES CSN :
LE 3 MAI



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

DES MOTS POUR LE DIRE

Il ne reste plus qu'à régler certaines *technicalités* dans ce dossier. Le mot «technicalités» est un anglicisme. On peut le remplacer par les termes: **subtilités, points de détail, détails techniques** ou **formalités**, selon le contexte.

J'ai tenté sans succès de vous *rejoindre* au téléphone pour vous informer de cette réunion. En français, on **joint** quelqu'un par téléphone. On **rejoint** quelqu'un quand on va le retrouver, le rencontrer; quand on le rattrape.

Les responsables craignent de *défoncer* le budget accordé. Défoncer signifie «enlever le fond de», «briser», «abîmer», «abîmer par enfoncement». On le remplace par **dépasser, excéder**.

Le comité a jugé que les *frais d'opération* étaient trop élevés. Le terme adéquat est: **frais d'exploitation**.

Que signifie le mot *zoopathie*? S'agit-il:

- d'un délire au cours duquel une personne croit qu'un animal habite son corps?
- d'une peur morbide à la vue de certains animaux (reptiles, araignées, etc)?
- d'une hallucination visuelle qui consiste en vision d'animaux?

La première réponse est la bonne. Rassurez-vous, il semblerait que ce n'est pas fréquent. À ne pas confondre avec la zoophobie (b) et la zoopsie (c).

Jacinthe Pilon



Dans le cadre de la campagne de financement de Développement et Paix, le président de la CSN Gérald Larose a participé le 31 mars à un encan chinois organisé par le syndicat des employés de l'organisme, affilié à la FEESP-CSN. Fait à souligner, ce syndicat compte des membres dans toutes les provinces canadiennes, ce qui en fait le seul syndicat pancanadien affilié à la CSN. Dans une lettre qui leur a été expédiée, les syndicats de la CSN ont été sollicités pour participer au financement de cet organisme qui soutient plusieurs projets dans des pays en voie de développement. M.R.

Télébec

La CSN a déposé une requête en accréditation dans le but de représenter les 465 employé-es de Télébec de la vaste région du sud-est du Québec: Anjou, Bécancour, Contrecoeur, Dorval, Fermont, Îles-de-la-Madeleine, La Guadeloupe, La Tuque, Mont-Laurier, Schefferville, Venise-Québec et Victoriaville.

Une décision importante est venue chambarder la carte syndicale chez Télébec: la Cour suprême du Canada a statué que la téléphonie relève maintenant de la juridiction fédérale, obligeant ainsi les autres organisations syndicales présentes chez Télébec à déposer des nouvelles requêtes en accréditation auprès du ministère fédéral du Travail. Face à cette situation fort complexe, le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) a convoqué la CSN et les quatre autres organisations syndicales à treize journées d'audition, qui ont eu lieu entre les mois de septembre et de mars, afin de tracer les lignes de la nouvelle carte syndicale chez Télébec.

En plus de la CSN, on retrouve chez Télébec: l'Association canadienne des employé-es de téléphonie (ACET), qui représente 220 commis à Anjou, Bécancour et Dorval; les Teamsters (FTQ) qui regroupent 357 membres dans le nord-ouest (Abitibi-Témiscamingue, Chibougamau et Ungava), et qui veulent également représenter l'ensemble des salarié-es du sud-est, à l'exception de ceux d'Anjou et de Dor-

val; la section locale 81 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ), porte-parole de 41 commis et techniciens de la région de Mont-Laurier et finalement, la section locale 2365 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE), l'agent négociateur de 205 commis et techniciens oeuvrant à Bécancour et dans le sud-est.

M.C.

BÉTON PRÉFABRIQUÉ

Les trente travailleurs drummondvillois de Béton préfabriqué Trans-Canada, une entreprise

dont le siège social est situé à Alma, viennent de déposer une requête en accréditation auprès du ministère du Travail pour être représentés par un syndicat affilié à la CSN et sa Fédération de la métallurgie.

CHAMBRE IMMOBILIÈRE

Ont fait la même démarche, les cinquante employé-es de la Chambre immobilière du Grand Montréal, un organisme sans but lucratif au service des agents et des courtiers d'immeuble de cette région. Leur syndicat sera affilié à la FEESP.

J.-P. P.

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

UN TEST POUR LA TRANSPARENCE

La FNEEQ, qui représente les deux tiers des professeurs des cégeps, a demandé de libérer les enseignant-es de leur tâche durant deux heures afin qu'ils puissent prendre connaissance des impacts qu'aura le gel des dépenses durant les trois prochaines années dans le réseau collégial.

Le ministère de l'Éducation et la Fédération des cégeps ont indiqué leur volonté de résorber une partie des compressions imposées aux cégeps en pigeant dans le budget alloué à l'enseignement, ce qui implique une diminution du nombre des enseignant-es et un alourdissement de leurs tâches. Cette réduction du financement survient au moment où les cégeps doivent s'adapter à une réforme majeure qui touche l'ensemble des cours et des programmes offerts aux étudiant-es.

Alors que 40% des jeunes abandonnent leurs études collégiales, la FNEEQ considère que les choix critiques qui découlent des nouvelles compressions budgétaires auront des conséquences non négligeables. Elle demande donc au gouvernement et aux directions des collèges de manifester de façon tangible leur volonté de transparence en acceptant la tenue d'une séance d'information durant les heures de travail.

M.K.

LES HÔTELS DE ROSENBERG

RÈGLEMENT À QUÉBEC;
LE BOYCOTT SE
POURSUIT À MONTRÉAL

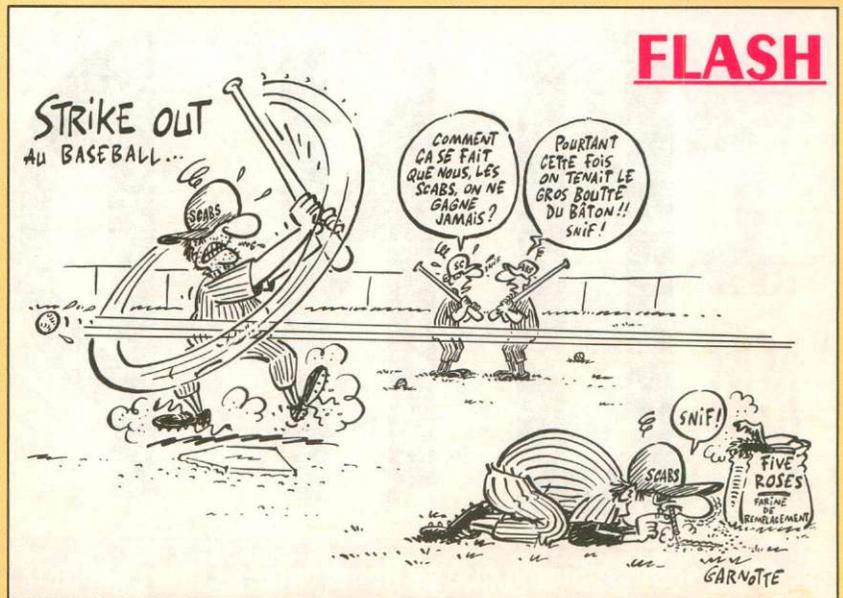
Une partie de l'assemblée générale du 22 mars au cours de laquelle les syndiqués du Holiday Inn Sainte-Foy ont accepté un nouveau contrat de travail.

Les syndiqué-es de l'hôtel Holiday Inn Sainte-Foy, en banlieue de Québec, se sont prononcés, le 30 mars, à 82,6% en faveur d'une entente de principe intervenue la veille entre leurs représentants et l'homme d'affaires montréalais Michael Rosenberg. Une semaine auparavant, le gestionnaire et le propriétaire du Holiday Inn Sainte-Foy, deux compagnies à numéro distinctes dans lesquelles est impliqué Rosenberg, avaient déclaré faillite. Toutefois, les syndiqués n'ont toujours pas repris le travail puisque d'une part, le syndicat refusait, au moment d'écrire ces lignes, de respecter l'article 45 du Code du travail. Le propriétaire de l'hôtel, lui, était à la recherche d'une entente avec ses créanciers.

D'une durée de quatre ans, la nouvelle convention collective contient notamment une diminution salariale de 13%, la disparition de deux jours de maladie rémunérés et l'élimination de deux jours fériés. Entre le 12e et le 48e mois suivant la signature de la convention, les employé-es toucheront différentes hausses de salaire totalisant 6%. L'entente prévoit également le remboursement par l'employeur des cotisations syndicales, des contributions prévues au régime de retraite des employé-es et des montants alloués pour les vacances. C'est la troisième fois en trois ans que ces salarié-es viennent à la rescousse de leur entreprise.

BOYCOTTAGE

Par ailleurs, la CSN poursuit toujours sa campagne de boycottage d'un autre hôtel dans lequel M. Rosenberg est impliqué: le Holiday Inn Crowne Plaza Centre-Ville de Montréal, situé au 420 rue Sherbrooke ouest. Les 180 employé-es de l'établissement ont été congédiés la veille de Noël 1993 à la suite de la faillite du gestionnaire, également une compagnie à numéro. M.C.



CASINO DE MONTRÉAL

DES CAMÉRAS DANS LES TOILETTES!

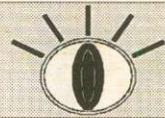
Les trois sections du syndicat des employé-es de la Société des Casinos du Québec-CSN, ainsi que la Fédération des services publics, demandent à la Commission des droits de la personne du Québec de produire un avis juridique sur la question de la surveillance, électronique ou autre, en milieu de travail (vidéo-surveillance, écoute électronique, fouille de sacs à main, etc). La Ligue des droits et libertés a déjà fait une demande en ce sens à la Commission.

Le syndicat tient à ce que les droits des travailleurs et travailleuses soient précisés à la suite d'un incident qui s'est produit au Casino de Montréal et qui a fait l'objet d'une plainte à la Commission des droits de la personne du Québec. La direction de Loto-Québec avait placé des caméras dans les toilettes pour surveiller un employé qui a été suspendu et réintégré dans ses fonctions par la suite. Il s'est avéré qu'il y avait eu erreur sur la personne quant aux actes reprochés.

Le président de la section «Société des Casinos» du syndicat, Yves

Veillette, estime que si cette pratique est généralisée, c'est l'intimité de tous les employé-es qui a été violée, ainsi que celle de la clientèle.

Par ailleurs, le syndicat a fait parvenir une



mise en demeure à la Société des Casinos du Québec Inc. lui demandant de cesser cette pratique.

J.P.

LE DANGER INTÉGRISTE
À MONTRÉAL

On le sait de plus en plus, les intégristes ne sévissent pas que chez les islamistes. Les catholiques ont aussi les leurs; certains d'entre eux sont même prêts à tuer pour défendre le droit à la vie! Pour la tenue de son congrès annuel, qui se déroulera du 19 au 23 avril, l'organisation Human Life International a élu Montréal, dans le but d'y implanter un bureau local et de créer des liens avec les groupes anti-choix déjà existants. Peut-être espère-t-on, de cette façon, exporter en terre québécoise les méthodes de harcèlement qui ont cours aux États-Unis autour des cliniques d'avortement!

L'organisation Human Life International, créée en 1981 à Washington, ne s'oppose pas qu'à l'avortement: elle condamne avec la même intolérance l'éducation sexuelle à l'école, les Juifs, les musulmans, les homosexuels, la contraception, et même les garderies!

Au cégep Saint-Laurent, on s'est fort étonné de la présence à ce congrès, comme conférencière, d'une enseignante de philosophie du collège. L'exécutif syndical a tenu à se dissocier publiquement de sa participation à titre de professeur du collège. L.L.

1^{er}
MAI

UN PAYS

C'est sous ce thème que se tiendront les États généraux syndicaux, le 1er mai, alors que la CSN, la CEQ et FTQ rassembleront leurs instances, pour la première fois depuis 21 ans, à l'auditorium de l'Université de Montréal, pour parler de notre projet de société dans un Québec souverain.

POUR LE

En soirée, il y aura une fête de solidarité au Berri Blues, angle St-Denis et René-Lévesque, à Montréal. Pour de plus amples renseignements ou pour savoir ce qui se passe dans votre région, communiquez avec votre conseil central, après Pâques.

MONDE